

SELARL LAMOUREUX - DENIS
Huissiers de Justice associés

Procès-Verbal de Constat



Adresse :
2 rue de Beaulieu BP 258
16000 ANGOULÊME

Téléphone : 05.45.20.54.20
Fax : 05.45.95.01.11
Email : contact@lamouroux-denis.com

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et Le TROIS NOVEMBRE

A LA REQUETE DE :

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE RUFFEC, société coopérative de crédit variable et à responsabilité limitée immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le numéro D318977634, dont le siège social est 2 Place Aristide Briand à RUFFEC (16700), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Faisant élection de domicile et constitution d'avocats au cabinet de Maitre Etienne RECOULES, membre de LAVALETTE AVOCATS CONSEIL, société intercourts BORDEAUX et POITIERS au Barreau de la Charente, demeurant 14 rue de Lavalette CS52315 16023 ANGOULEME.

LESQUELS M'INDIQUENT :

Qu'un commandement de payer valant saisie immobilière a été délivré au

le 23 septembre 2021 par acte du ministère de la SCP L. RODRIGUEZ ET G. PEYSSI, Huissiers de Justice associés près le Tribunal de Périgueux, demeurant 25 rue Louis Mie.

Que suite à la délivrance de ce commandement de payer valant saisie immobilière, ils me requièrent d'effectuer le procès-verbal de description de l'immeuble situé 5 route des Touches 16700 BARRO, et de mes opérations dresser procès-verbal de constat.

AGISSANT EN VERTU DE :

Et pour l'exécution de la copie exécutoire d'un acte de vente reçu par Maitre PERILLAUD, Notaire Associé à RUFFEC, le 29 avril 2006 contenant prêt par la CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE RUFFEC à d'un principal de 132 000 euros remboursables par 240 mensualités de 827,63 euros, première échéance le 15 mai 2006, dernière échéance le 15 avril 2009, garanti en privilège de prêteur de deniers et d'une hypothèque conventionnelle publiée au service de la Publicité Foncière anciennement Conservation des Hypothèques ANGOULEME 2 le 9 juin 2006 volume 2006 V n°788.

EN CONSEQUENCE ET DEFERANT A CETTE REQUETE :

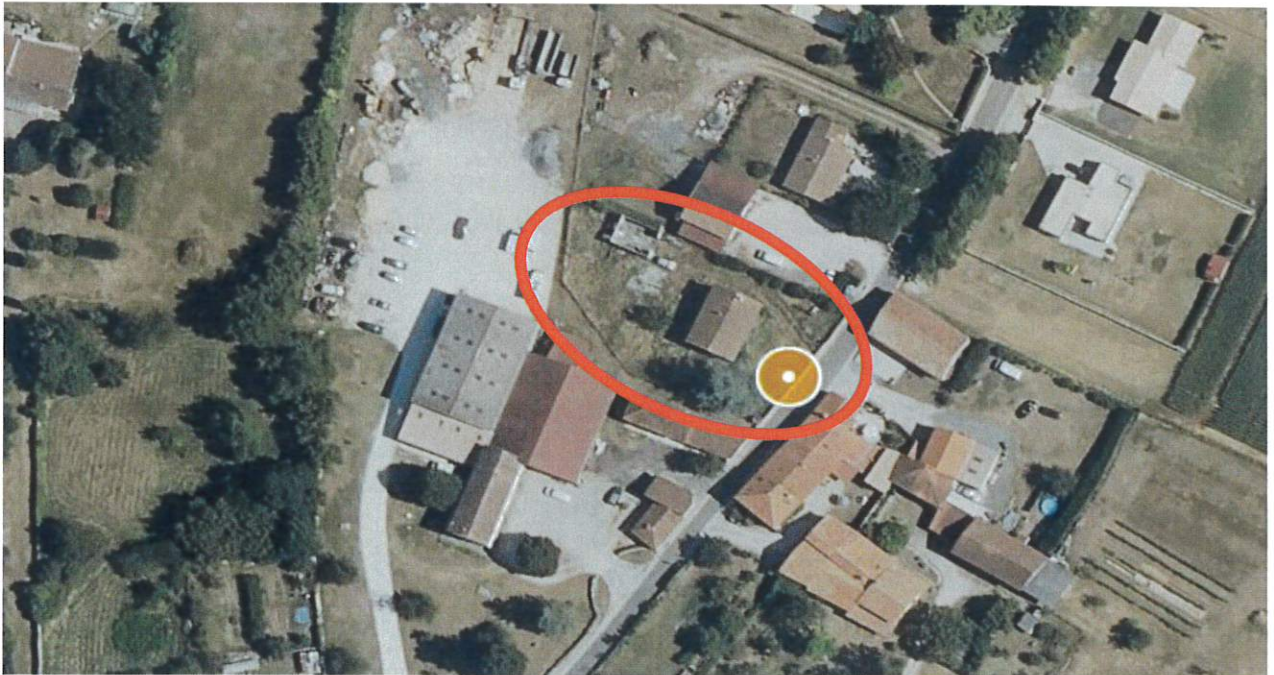
Je, **Marine LAMOUROUX**, Huissier de Justice, membre de la SELARL LAMOUROUX DENIS, Huissiers de Justice associés à la résidence d'ANGOULEME (Charente) – sise 2 rue de Beaulieu, soussignée,

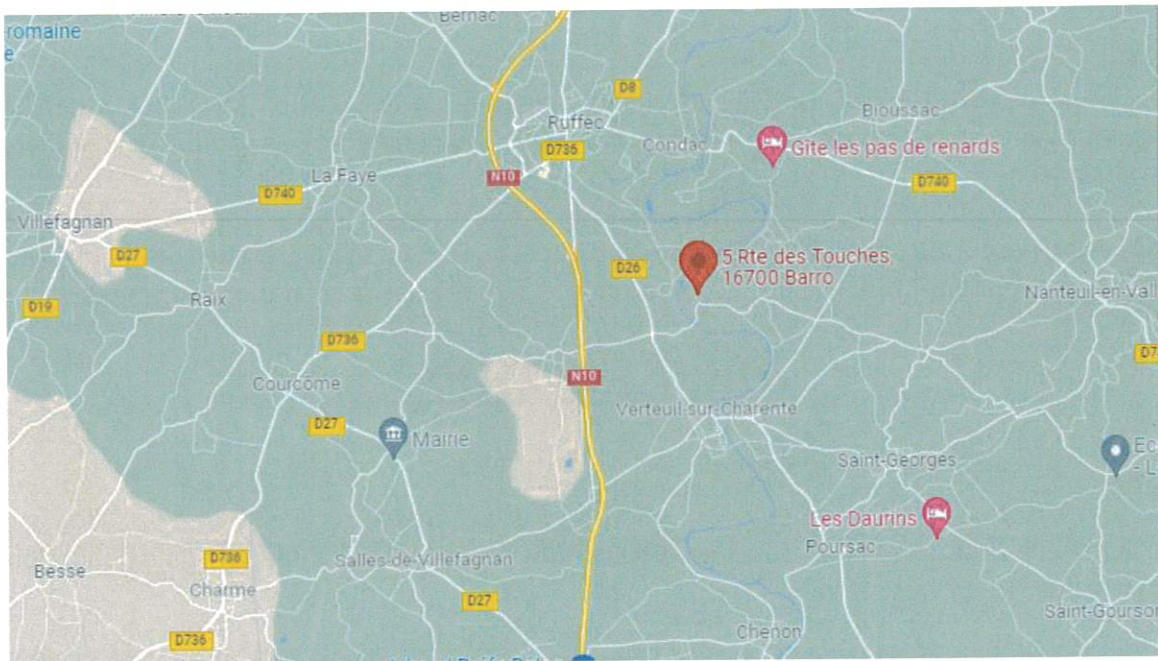
Me suis transportée ce jour à l'adresse sus-indiquée, où là étant et en présence de l'entreprise CMD, de Monsieur CUROT Jean-Pierre, serrurier, j'ai réalisé les constatations suivantes :

DESCRIPTION :

Situation :

L'immeuble situé 5 route des Touches 16700 BARRO, est constitué d'une maison d'habitation construite sur un vaste terrain.





ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

Cet immeuble appartient à _____ pour l'avoir acquis suivant acte de vente avec la SCI « Chez Nous » selon acte reçu le 29 avril 2006 par Maître PERILLAUD, Notaire associé à RUFFEC.

DESIGNATION GENERALE :

L'immeuble est situé en plein cœur de la commune de Barro (Charente) dans une rue pavillonnaire calme.

Le bien est cadastré section B N°934 pour une contenance de 13a 43ca.

L'immeuble est composé :

D'une entrée ouvrant sur un couloir de distribution desservant une vaste cuisine, un grand salon, trois chambres, une salle de bains et un WC.

Depuis la maison, on accède à un très grand sous-sol comprenant trois espaces fenêtrés avec une porte de garage.

Le logement est équipé d'une fosse septique.

OCCUPATION :

L'immeuble est libre de toute occupation.



ENTREE – COULOIR DE DISTRIBUTION :

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

L'ensemble est défraîchi mais en bon état.

Equipements électriques et thermiques :

- Sept interrupteurs
- Un boîtier sonnette
- Une douille avec ampoule au plafond
- Deux climatisations réversibles
- Une prise électrique arrachée sur la partie visible

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte en bois, vétuste





SALON :

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont en crépi et en poutres apparentes, ainsi que partiellement recouverts de peinture cirée.

Le plafond est peint.

L'ensemble est défraîchi.

Equipements électriques et thermiques :

- Deux douilles avec ampoule au plafond
- Un spot lumineux
- Trois prises électriques
- Une climatisation réversible
- Une prise télévision sur la partie visible
- Une prise téléphonique

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Deux portes-fenêtres en bois double vitrage avec volets, vétustes
- Une double porte en bois, vitrée verre floutée, donnant sur le couloir de distribution



CHAMBRE N°1 :

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

L'ensemble est en bon état général.

Equipements électriques et thermiques :

- Deux interrupteurs
- Une douille avec ampoule au plafond
- Une prise téléphonique sur la partie visible
- Sept prises électriques

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Des fenêtres en bois peints double vitrage avec volets.
- Une porte en bois peint qui ouvre et ferme correctement.



SALLE DE BAIN :

Le sol est en carrelage style mosaïque.

Les murs sont recouverts de faïence.

Le plafond est peint.

L'ensemble est en bon état général.

Equipements électriques et thermiques :

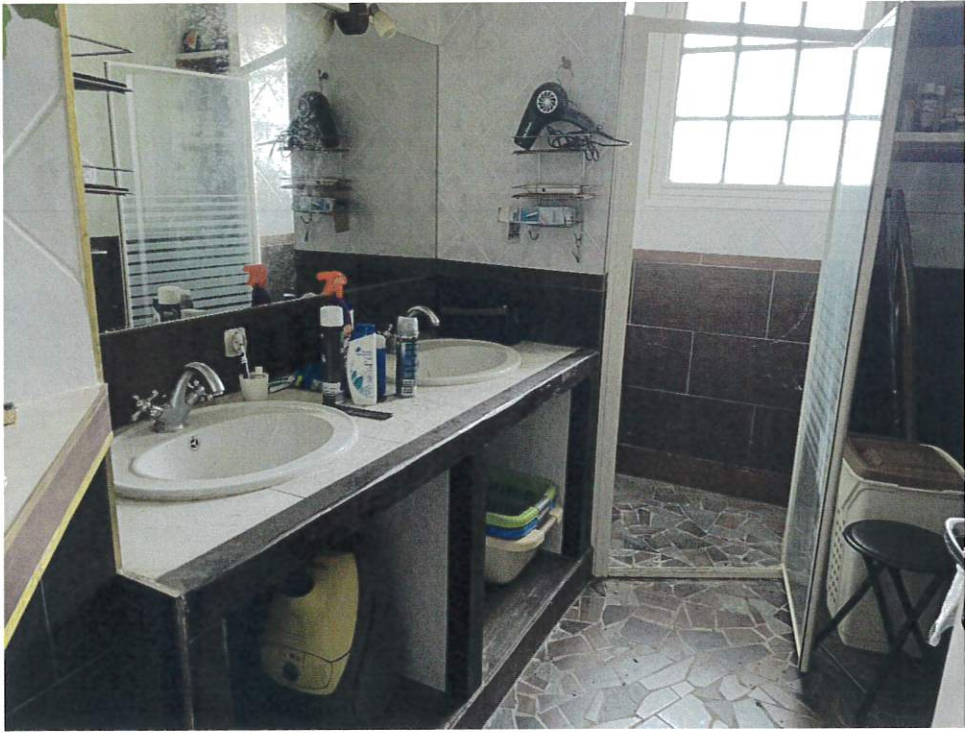
- Un interrupteur double
- Une douille avec ampoule au plafond
- Deux spots lumineux au-dessus des vasques
- Une prise électrique
- Un radiateur électrique
- Une VMC

Equipements de plomberie :

- Deux lavabos avec vasque
- Une douche à jets avec robinet mitigeur, douchette, flexible, thermostat, douche de pluie

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une fenêtre en bois double vitrage verre flouté
- Une porte en bois peint qui ouvre et ferme correctement



CHAMBRE N°2 :

Le sol est en parquet flottant.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

L'ensemble est en bon état général.

Equipements électriques et thermiques :

- Deux interrupteurs
- Une douille avec ampoule au plafond
- Une prise électrique sur la partie visible
- Un radiateur électrique

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une fenêtre en bois double vitrage avec volets, lesquels sont vétustes
- Une porte en bois peint qui ouvre et ferme correctement

SALLE D'EAU (attenante à la chambre n°2) :

Le sol est en carrelage.

Les murs sont recouverts de faïence et partiellement peints.

Le plafond est peint.

L'ensemble est en bon état général.

Equipements électriques et thermiques :

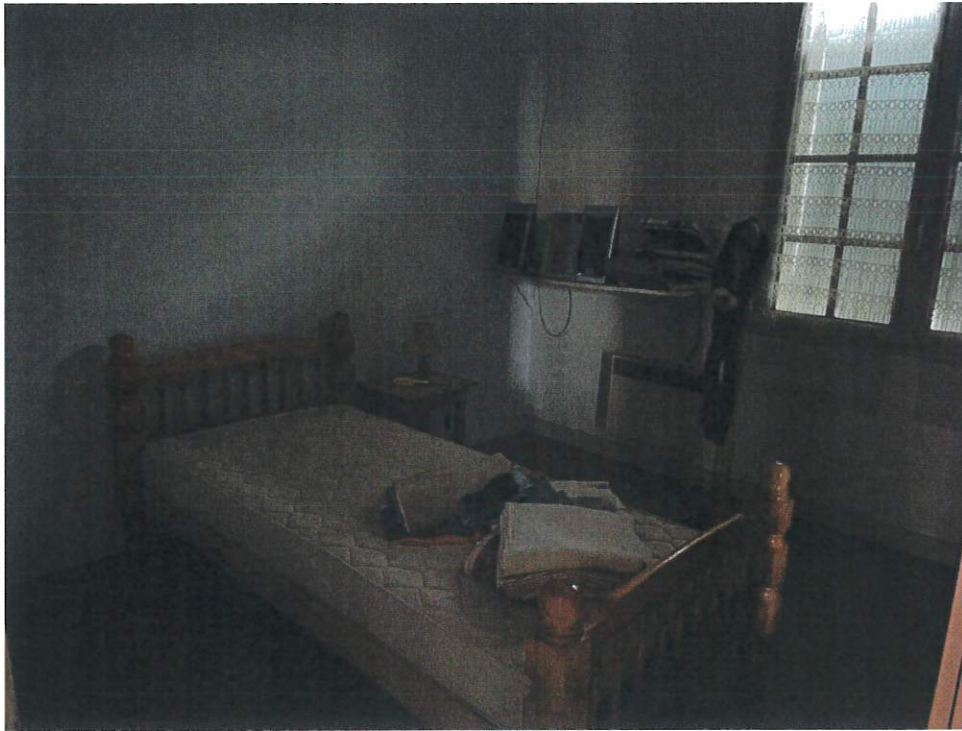
- Une applique murale au-dessus de la vasque
- Un interrupteur

Equipements de plomberie :

- Une vasque avec robinet mitigeur

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte en bois qui ne ferme pas correctement



CHAMBRE N°3 :

Le sol est en parquet.

Les plinthes sont en parquet.

Les murs sont recouverts de peinture cirée.

Le plafond est peint.

L'ensemble est en bon état général.

Equipements électriques et thermiques :

- Deux interrupteurs
- Un plafonnier trois lumières
- Deux prises électriques
- Un radiateur électrique

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une fenêtre en bois double vitrage avec volets
- Une porte en bois peint qui ouvre et ferme correctement, vétuste.



WC :

Le sol est en carrelage.

Les murs sont en faïence.

Le plafond est peint.

L'ensemble est en bon état général.

Equipements électriques et thermiques :

- Une douille avec ampoule au plafond
- Une VMC
- Un interrupteur

Equipements de plomberie :

- Un WC

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte en bois qui ne ferme pas correctement
- Une fenêtre en bois double vitrage verre flouté



CUISINE :

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont recouverts de papier peint et partiellement recouverts de faïence.

Le plafond est peint.

L'ensemble est défraîchi.

Equipements électriques et thermiques :

- Deux interrupteurs
- Une douille avec ampoule au plafond
- Une climatisation réversible
- Trois prises électriques, dont une arrachée sur la partie visible
- Une prise gaz

Equipements de plomberie :

- Un évier en faïence avec robinet mitigeur

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une fenêtre en bois double vitrage avec volets
- Une porte-fenêtre en bois double vitrage équipée de volets
- Une porte en bois verre flouté qui ouvre et ferme correctement.



ACCES AU SOUS-SOL :

Les marches de l'escalier sont en carrelage.

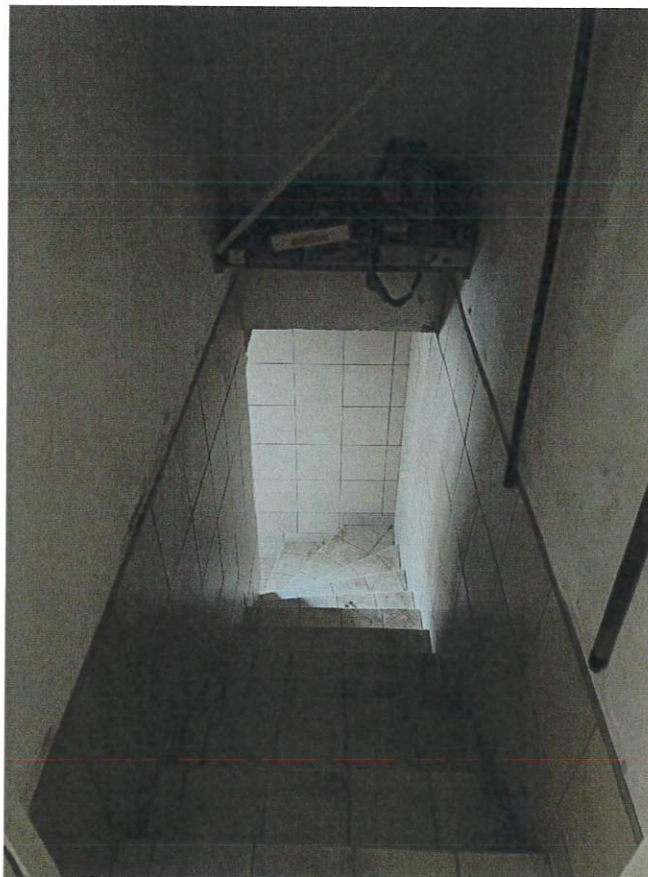
Les murs sont partiellement recouverts de carrelage et partiellement peints.

Le plafond est peint.

L'ensemble est vétuste, non entretenu.

Equipements électriques et thermiques :

- Un interrupteur
- Une douille avec ampoule au mur



SOUS-SOL :

Le sous-sol se divise entre un garage et un atelier.

Le sol est en béton à l'état brut.

Les murs sont en parpaings et en briques.

Le plafond est en ourdi.

Equipements électriques et thermiques :

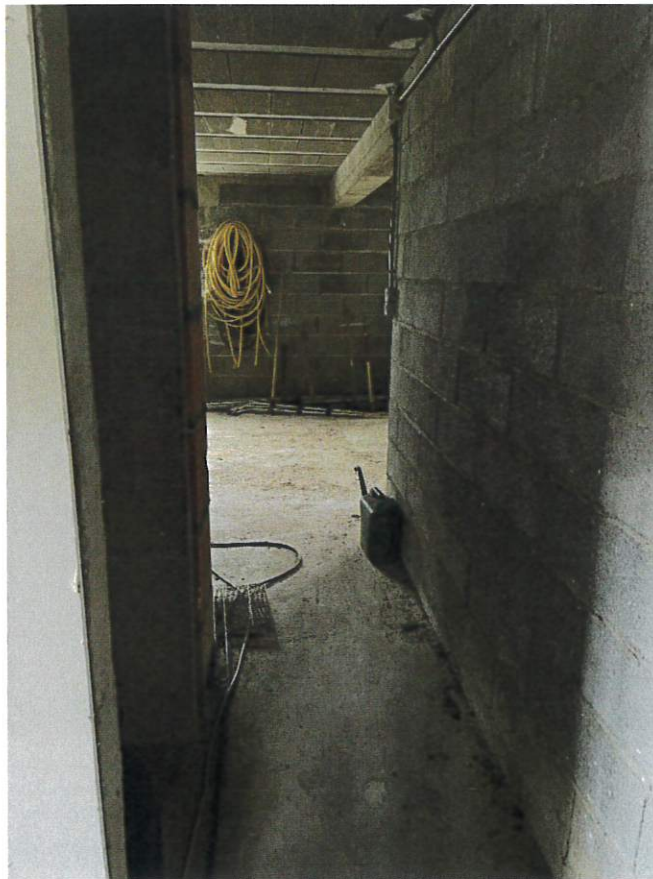
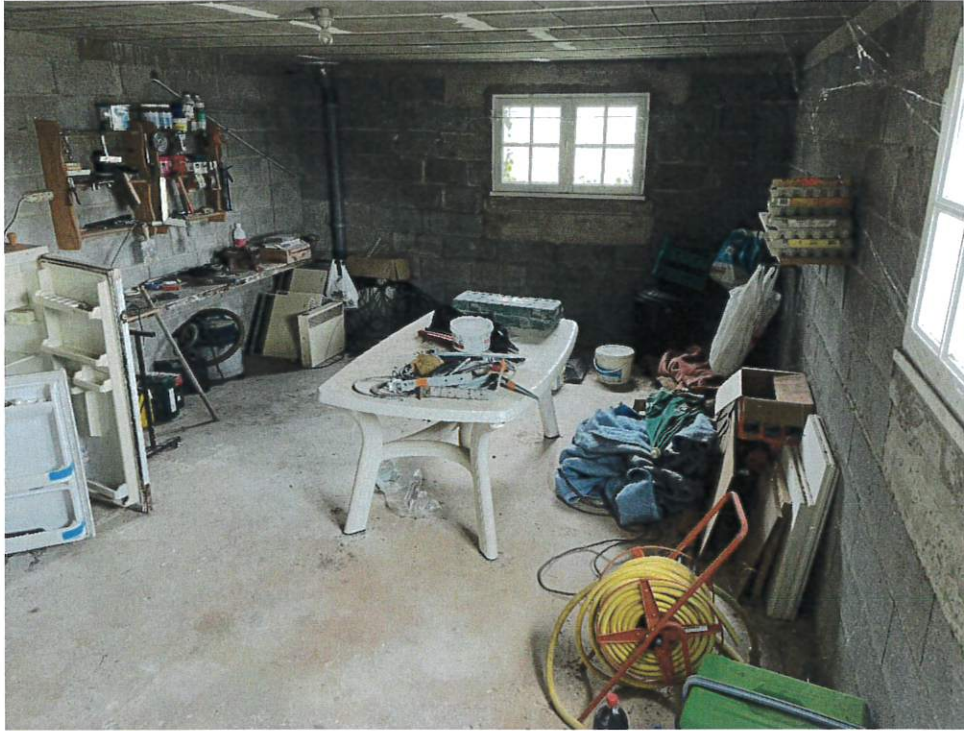
- Sept interrupteurs
- Un chauffe-eau de marque SOTER
- Quatre douilles avec ampoules au plafond
- Deux prises électriques sur la partie visible
- Deux tableaux électriques
- Un disjoncteur
- Un mini-tableau

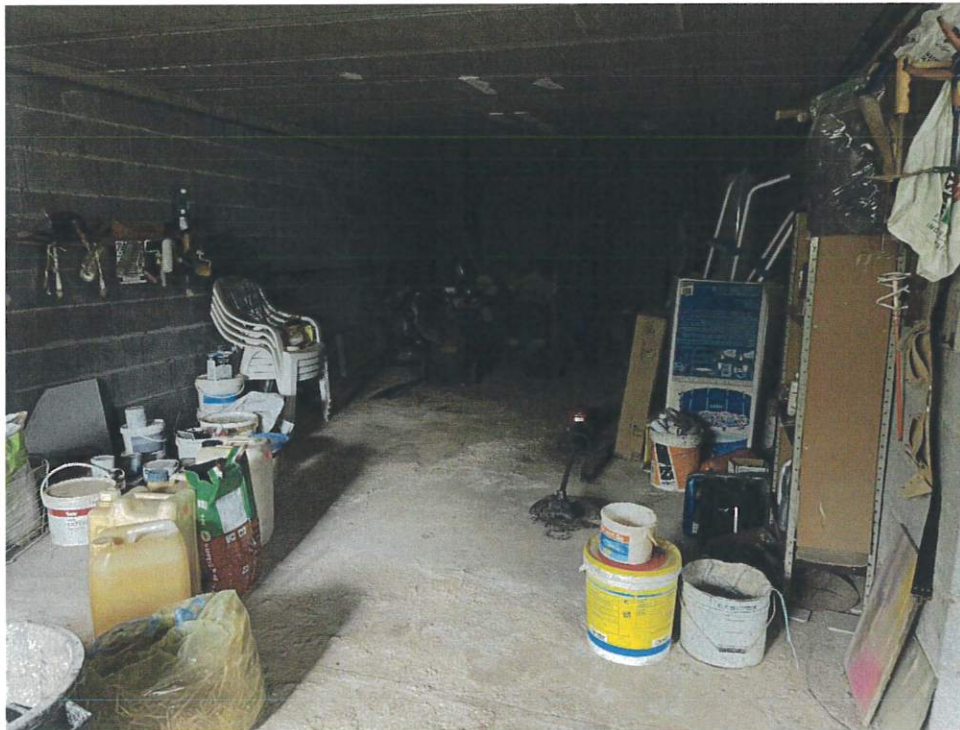
Equipements de plomberie :

- Deux arrivées d'eau

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Quatre fenêtres en bois simple vitrage, chacune équipée de grilles métalliques
- Une porte de garage en bois, coulissante, envahie par le lierre
- Une porte en bois d'accès à la cave, qui ne ferme pas correctement.





EXTERIEURS :

Le **jardin** est enherbé et arboré, non entretenu.

Le jardin est clôturé par un grillage tressé monté sur poteaux métalliques.

AVANT :



ARRIERE :





Et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit avec photographies à l'appui.

Heure de début 10h00 min
Heure de fin : 11h47 min

COÛT : QUATRE CENT QUARANTE ET UN EUROS ET CINQUANTE CINQ CENTIMES dont 73.59 de TVA

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long diagonal stroke extending upwards and to the right.